

Lyon, le 25 mars 2016

Episode de pollution microbiologique du réseau d'eau potable des communes de Vif et Le Gua en Isère (38) : l'ARS et la Cellule de l'Institut de Veille Sanitaire en région Auvergne-Rhône-Alpes lancent une enquête épidémiologique auprès de la population.

Toutes personnes résidant à Vif ou Le Gua, ou ayant été amenées à se rendre dans ce secteur durant le récent épisode de pollution microbiologique du réseau d'eau potable de ces communes qui s'est déroulé du 10 au 24 mars derniers, sont invitées à participer à une vaste enquête épidémiologique jusqu'au 15 avril 2016 en répondant à un questionnaire en ligne sur le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette enquête, qui intervient après la gestion de l'épisode de pollution, est menée conjointement par l'ARS et la Cellule de l'Institut de veille sanitaire en région (Cire) Auvergne-Rhône-Alpes. Elle a pour objectifs de :

- **décrire l'épidémie** liée à cette pollution microbiologique et mesurer son ampleur ;
- **conforter le rôle de l'eau** dans la survenue de cette épidémie et préciser les facteurs d'exposition ;
- **décrire les effets sanitaires** et le recours aux soins de la population (consultations médicales, visites en pharmacie, hospitalisations).

Afin de garantir la qualité des résultats, il est nécessaire d'obtenir un maximum de répondants, qui puissent remplir le questionnaire de la façon la plus exacte possible, quel que soit leur état de santé à l'issue de cette crise (**malade ou non malade**) et pour l'ensemble des occupants du foyer (un questionnaire à remplir par personne).

Un questionnaire accessible en quelques clics sur le site Internet de l'ARS¹ : www.ars-auvergne-rhone-alpes.sante.fr

Pour participer à l'enquête, il suffit de se connecter sur le site Internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes et de cliquer sur l'actualité « Enquête épidémiologique : épisode de pollution du réseau d'eau potable des communes de Vif et le Gua en Isère » en Une de la page d'accueil pour accéder au questionnaire. Celui-ci sera en ligne jusqu'au 15 avril 2016. Le temps nécessaire au remplissage du questionnaire est estimé à une quinzaine de minutes. Les résultats de l'enquête seront ensuite rendus publics.

S'agissant d'une investigation urgente, la Cire Auvergne-Rhône-Alpes dispose d'une autorisation de la Cnil (N° 341194v42), et s'engage à assurer la confidentialité des données recueillies, le droit d'accès ainsi que leur destruction une fois l'investigation terminée.

Contact presse
Julie SOMA

Délégation à l'information et à la communication
04 27 86 55 55
ars-ara-presse@ars.sante.fr

¹ Il sera également possible de retrouver le lien vers l'enquête via les sites internet de la Mairie de Vif et de la Métropole de Grenoble.

L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a été créée le 1^{er} janvier 2016.

Cet établissement public, constitué de près de 950 collaborateurs, est un opérateur de l'Etat et de l'Assurance Maladie. L'ARS met en œuvre, au niveau régional, la politique de santé publique selon trois grandes missions : la protection et la promotion de la santé, la régulation de l'offre de santé dans les secteurs ambulatoire, hospitalier et médico-social, l'appui à l'efficacité des établissements et des services sanitaires et médico-sociaux. L'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes est présente dans les 12 départements de la région. Son siège est situé à Lyon et à Clermont-Ferrand. Elle dispose de 12 délégations départementales à Bourg-en-Bresse, Yzeure, Privas, Aurillac, Valence, Grenoble, Saint-Etienne, Le Puy en Velay, Clermont-Ferrand, Chambéry et Annecy.

